



Actualité 98/6 (F)  
Genève, le 3 février 1998

## OMPI – ACTUALITÉ

### TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

### AVEC L'ADHÉSION DE *CHYPRE*, LE NOMBRE D'ÉTATS CONTRACTANTS DU PCT PASSE À 95

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), à Genève, a le plaisir d'annoncer que Chypre a déposé son instrument d'adhésion au PCT le 1<sup>er</sup> janvier 1998. Chypre deviendra le 95<sup>e</sup> État contractant du PCT le 1<sup>er</sup> avril 1998.

- . -

Par conséquent, Chypre (code de pays : CY) peut être désignée dans toute demande internationale déposée le 1<sup>er</sup> avril 1998 ou ultérieurement et, parce qu'elle est liée par le chapitre II du PCT, peut aussi être élue aux fins de l'examen préliminaire international. En outre, les personnes qui ont la nationalité chypriote ou qui sont domiciliées à Chypre pourront, à compter du 1<sup>er</sup> avril 1998, déposer des demandes internationales dans le cadre du PCT.

Étant donné que Chypre sera aussi liée par la Convention sur le brevet européen à compter du 1<sup>er</sup> avril 1998, il sera possible, dans toute demande internationale déposée à cette date ou ultérieurement, de désigner Chypre aux fins de l'obtention d'un brevet européen en plus, ou en lieu et place, d'un brevet national; en tout cas, toute demande internationale déposée à cette date ou ultérieurement et comportant la désignation d'un État partie à la Convention sur le brevet européen comprendra la désignation de Chypre, sauf indication contraire.

De plus amples renseignements sur les avantages que présente le système du PCT pour les inventeurs et les entreprises peuvent être obtenus auprès de l'OMPI, à Genève.

Le PCT est un système permettant aux inventeurs et aux entreprises d'obtenir, de manière avantageuse, une protection par brevet à l'échelle mondiale. Les 95 États contractants du PCT sont les suivants :

Albanie	Ex-République	Lituanie	Roumanie
Allemagne	yougoslave de	Luxembourg	Royaume-Uni
Arménie	Macédoine	Madagascar	Sainte-Lucie
Australie	Fédération de	Malawi	Sénégal
Autriche	Russie	Mali	Sierra Leone
Azerbaïdjan	Finlande	Mauritanie	Singapour
Barbade	France	Mexique	Slovaquie
Bélarus	Gabon	Monaco	Slovénie
Belgique	Gambie	Mongolie	Soudan
Bénin	Géorgie	Niger	Sri Lanka
Bosnie- Herzégovine	Ghana	Norvège	Suède
Brésil	Grèce	Nouvelle-Zélande	Suisse
Bulgarie	Guinée	Ouganda	Swaziland
Burkina Faso	Guinée-Bissau	Ouzbékistan	Tadjikistan
Cameroun	Hongrie	Pays-Bas	Tchad
Canada	Indonésie	Pologne	Togo
Chine	Irlande	Portugal	Trinité-et-Tobago
Chypre (à compter du 1 <sup>er</sup> avril 1998)	Islande	République centrafricaine	Turkménistan
Congo	Israël	République de Corée	Turquie
Côte d'Ivoire	Italie	République de Moldova	Ukraine
Cuba	Japon	République populaire démocratique de Corée	Viet Nam
Danemark	Kazakhstan	République tchèque	Yougoslavie
Espagne	Kenya		Zimbabwe
Estonie	Kirghizistan		
États-Unis d'Amérique	Lesotho		
	Lettonie		
	Libéria		
	Liechtenstein		

[Fin]